

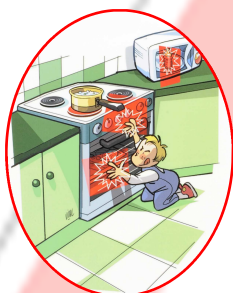
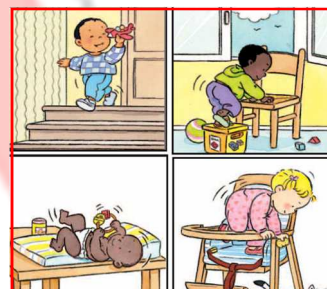
ACCIDENTS DOMESTIQUES

Pour prévenir les accidents, ne pas laisser l'enfant sans la présence des parents :



Etouffement : ne pas laisser de petits objets à portée de l'enfant et le surveiller pendant ses repas et lorsqu'il joue.

Chutes : ne jamais laisser l'enfant seul sur la table à langer et ne jamais le laisser utiliser seul les escaliers jusqu'à qu'il sache se tenir à la rampe.



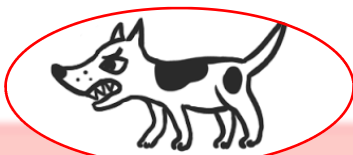
Brûlures : éloigner l'enfant des appareils électroménagers chauds et ne jamais laisser un enfant seul dans la cuisine.

Noyade : ne pas laisser l'enfant seul dans son bain et au bord de la piscine, même un court instant.



Empoisonnement : ranger tous les médicaments et les produits ménagers en hauteur et dans un placard fermé.

Electrocutions : faire vérifier les installations électriques et équiper les prises électriques de dispositifs de sécurité.



Animaux : ne pas laisser seul son enfant avec un animal, même familial.

En cas de problème, appeler un des numéros suivants : 15 (SAMU) ou 18 (pompiers) ou 112 (urgence européen) ou 04 91 75 25 25 (centre antipoison de Marseille).